

pour la France, et en égard à cela, il nous est permis de faire des vœux pour que longtemps encore il déjoue les sinistres projets des enfants du Nihilisme.

Pendant que la maison impériale de Russie jouissait d'un peu de tranquillité et que les conspirateurs semblaient lui laisser quelques instants de répit, voici que l'héritier présomptif, actuellement en voyage dans l'extrême orient, a failli être assassiné, dans les premiers jours de mai courant. Le pauvre prince va connaître, avant même d'arriver au trône, les émotions et les périls que comporte le dur métier de tsar.

C'était à Kioto, officiellement nommée, à présent, Saikio. Cette ville, l'ancienne capitale du Japon, est située sur l'île de Hondo, à deux cent cinquante milles, environ, au sud-ouest de Tokio, la capitale actuelle. Le tsarewitch s'y trouvant de passage avec son compagnon de voyage, le prince Georges des Hellènes, était allé visiter un temple de Bouddha, à quelque distance de la ville. Les deux jeunes étrangers commirent la grave imprudence d'entrer dans ce temple avec leurs souliers aux pieds. Sitôt qu'ils furent sortis, le grand-père du temple s'étant montré très offensé de ce sang-ne irrévéréncieux, un officier de la police indigène, appelé Thunda, qui se trouvait là, poursuivit les visiteurs et les ayant atteints, frappa d'un coup de sabre à la tête le prince russe au moment où il remontait en voiture. Par bonheur l'épaisseur du couvre-chef que portait le tsarewitch fit que la blessure n'eut pas la gravité qu'on pouvait craindre. Le prince Georges frappa de sa canne l'assaillant et l'envoya rouler par terre. Comme il revenait à la charge, il fut empoigné et arrêté.

Les princes se rendirent alors à Kioto, où le blessé trouva tous les soins nécessaires et reçut les doléances de l'empereur du Japon et de ses ministres qui vinrent en personne s'excuser près de lui de cet incident malheureux.

Le jeune prince, qui a traversé la Chine et le Japon, était en route pour se rendre à Vladivostock où il va faire l'examen du nouveau fort de guerre que la Russie fait établir au terminus oriental de la grande voie ferrée transsibérienne projetée. Il a lui-même télégraphié au tsar, son père, que la blessure reçue n'était en aucune façon assez grave pour lui faire modifier le plan de son itinéraire.

J. S. E.

L'EXPLOSION DE ROME

Une poudrière contenant 260,000 kilogrammes de matières explosibles n'éclate pas à un moment attendu, comme un simple coup de canon. Il est par conséquent difficile d'étudier méthodiquement les effets d'une explosion imprévue. C'est ce qui explique la diversité des opinions qui se sont produites sur la nature et le développement de phénomènes qui l'ont suivie.

L'édifice contenant les poudres était situé dans une sorte de gorge, protégée par deux hautes collines, sur lesquelles sont situées quelques chaumières et quelques vilas, dont la plus importante est la *Vigna Pia*, où se trouve un orphelinat, fondé par Pie IX, et qui renfermait 120 enfants. Cette poudrière était un édifice carré long, divisé en deux étages dans sa hauteur et trois couloirs dans sa largeur. Il était voûté et construit selon toutes les règles des édifices destinés à servir de dépôt aux poudres. Il était isolé des communications extérieures par un promenoir et un mur d'enceinte assez large pour que la sentinelle de garde pût faire sa ronde réglementaire.

La commotion a renversé en partie les maisons comme aurait pu le faire un tremblement de terre ou un bombardement.

A l'endroit où se trouvait la poudrière un grand trou, noir et bouleversé comme un cratère. Des pierres ont été projetées jusque dans l'intérieur de Rome ! L'une d'elles est tombée sur une maison voisine du pont Garibaldi, à quatre kilomètres de distance.

La rafale d'air déterminée par l'explosion a produit un vrai saccage dans la ville de Rome. C'est un désastre pour les négociants, dont les devantures ont été en partie arrachées et brisées. On ne se rend pas exactement compte des pertes su-

bies par les particuliers. Mais elles doivent être énormes.

Au Vatican, il y aura pour cinq cent mille francs de frais.

Le nombre des blessés s'élève à plusieurs centaines, dont beaucoup l'ont été très grièvement.

LES ÉVÉNEMENTS DE FOURMIES

Les échos de ce terrible drame qui a ensanglanté la commune de fourmies, au premier mai dernier, sont parvenus jusqu'à nous, par deçà l'Atlantique. Les malheureux ouvriers grévistes ont provoqué, par leur affolement révolutionnaire, une répression à main armée, et c'est ce drame effrayant que rappelle la gravure que nous publions.

On sait comment la troupe a été amenée à faire feu, et comment aux premiers rangs de la manifestation se trouvaient surtout des enfants. L'une de nos gravures représente ce qui s'est passé. La grande place de Fourmies sur laquelle s'ouvrent les façades principales de la mairie et de l'église se voit à gauche du dessin, cernée par les soldats qui en interdisent l'accès : les manifestants débouchent par la rue des Eliets qui forme là, sur la façade latérale de l'église, une sorte de petite place et essayent de forcer la ligne ; la troupe, se voyant débordée, est contrainte de faire usage de ses armes. Un premier feu de peloton est exécuté en l'air, puis un second, mais cette fois en visant. La foule affolée se sauve alors par toutes les issues. Quelques-uns se réfugient dans l'église, d'autres, pour trouver un abri, se précipitent dans les maisons environnantes, le reste enfin disparaît par les rues latérales. La scène est rapide, instantanée. 6 h. 30 sonnent au clocher au moment où la fusillade retentit ; quelques minutes après la foule est dispersée. Ni bruit qui ait empêché d'entendre la sonnerie de l'église, ni fumée qui ait obscurci la vue. Un drame terrible de quelques secondes, presque silencieux. C'est le fusil Lebel qui vient d'entrer en scène pour la première fois.

Pendant le curé a vu plutôt qu'entendu la fusillade du presbytère dont on aperçoit les fenêtres à droite derrière l'église ; il accourt et s'élance les bras en l'air au-devant des soldats. Ceux-ci ont déjà relevé leurs armes et, maintenus par l'inoxorable discipline, restent immobiles en face de la scène. Quel horrible tableau et combien on se sent, à le contempler, le cœur serré !

Des victimes, en effet, gisent sur la place : à gauche au premier plan, devant la maison deux jeunes filles, deux enfants, sont tombées, la tête trouée peut être par la même balle ; un homme, atteint aussi, a encore la force de faire quelques pas, puis s'abat au coin du mur. Au milieu même de la place quatre corps sont étendus, trois formant un groupe funèbre, et un autre, un peu plus loin, isolé, la face contre terre, tué raide : c'est le porte-drapeau des manifestants. En tout sept victimes.

LES FRASQUES D'ESTHER BRANDEAU

Les archives offrent souvent des surprises auxquelles ne s'attendent guère ceux qui les consultent rarement.

Je n'en veux pour exemple que l'histoire extraordinaire d'Esther Brandeau, cette jeune juive déguisée en garçon, qui habitait Québec en 1738, et dont le hasard fit découvrir le sexe.

Arrêtée puis conduite à l'hôpital général, elle fit la déclaration suivante qui, moins le style, a tout l'intérêt d'une nouvelle originale :

15 septembre 1738.

Aujourd'hui, par devant nous, commissaire de la marine, chargé à Québec de la police des gens de mer, est comparue Esther Brandeau, âgée d'environ vingt ans, laquelle s'est embarquée à La Rochelle en qualité de passager en habit de garçon, sous le nom de Jacques La Fargue, sur le bateau le *St-Michel* commandé par le Sr Salaberry, et nous a déclaré se nommer Esther Brandeau, fille de David Brandeau, juif de nation, négociant au Saint-Esprit, diocèse de Daxe, près Bayonne, et est juive de religion. Et qu'il y a cinq ans que son père et sa mère la firent embarquer au dit lieu sur un navire hollandais, capitaine Geoffroy, pour l'envoyer à Amsterdam, à une de ses tantes et à son frère ; que le navire s'étant

perdu sur la barre de Bayonne, dans la Lune d'avril ou de mai, mil sept cent trente trois, elle fut heureusement sauvée à terre avec un des gens de l'équipage, qu'elle fut retirée par Catherine Churiau veuve demeurant à Biarritz ; que quinze jours après elle partit habillée en homme pour Bordeaux où elle s'embarqua en qualité de Cocq, sous le nom de Pierre Alausiette, sur une barque commandée par capitaine Bernard destinée pour Nantes, qu'elle retourna sur le même bâtiment à Bordeaux où elle s'embarqua de nouveau en la même qualité sur un bâtiment espagnol, capitaine Antonio qui partait pour Nantes ; qu'arrivée à Nantes, elle déserta et s'en alla à Rennes où elle se plaça en qualité de garçon chez un nommé Augustin, tailleur d'habits où elle resta six mois ; que de Rennes elle s'en alla à Clissay où elle entra au service des Récollets en qualité de domestique et pour y faire des commissions ; qu'elle resta trois mois dans ce couvent dont elle sortit sans en avertir pour aller à Saint-Malo où elle trouva azile chez un boulanger nommé Seruane ; qu'elle alla ensuite à Vitré pour chercher quelque condition. Là, elle se mit au service du Sr de la Chapelle, ci-devant capitaine au régiment de la reine, infanterie ; qu'elle sortit de cette condition, pour ce que sa santé ne luy permit pas de continuer à veiller le dit Sr de la Chapelle qui était toujours malade. La dite Esther revenant à Nantes, à une lieue de Noisel, fut prise pour un voleur et arrêtée par la maréchaulsée du lieu et conduite dans les prisons du dit Noisel. On la fit soigner au bout de vingt quatre heures parce qu'on s'aperçut qu'on s'était mépris. Elle se rendit ensuite à La Rochelle où, ayant pris le nom de Jacques La Fargue, elle s'est embarquée pour passer sur le dit bateau le *Saint-Michel*. Sur laquelle déclaration avons interpellé la dite Esther Brandeau de nous dire quelle raison elle a eue de déguiser ainsi son sexe pendant cinq ans, sur quoy Elle nous a dit que s'estant sauvée du naufrage arrivé à Bayonne, elle tomba, dans la maison de Catherine Churiau, comme il est dit cy-dessus, qu'elle luy fit manger du porc et d'autres viandes dont l'usage est défendu parmi les Juifs, et qu'elle prit la résolution dans ce temps de ne plus retourner chez son père et sa mère pour jouir de la même liberté que les chrétiens.

Dont et du tout avons dressé le présent procès-verbal. Et ce la dite Esther Brandeau a signé avec nous à Québec les jours et au susdits.

Collationné

(Signé)

VARIN.

A cela, notre charmant romancier, Joseph Marmette, a ajouté dans son rapport sur les archives françaises (1886) des notes qui se résumant ainsi : Le sieur Brandeau nia qu'elle fut sa fille et les autorités furent dans l'incertitude sur la véracité de la déclaration d'Esther.

Quoi qu'il en soit, on tenta de la convertir, mais son caractère volage y mit obstacle. Finalement, elle fut renvoyée en France.

Eh bien ! que pensez-vous des frasques d'Esther Brandeau ?



LES ŒUVRES DE V. EUGÈNE DICK

Un ami vient de m'envoyer l'*Enfant mystérieux*, roman d'un de nos collaborateurs, M. V. Eugène Dick, me priant d'en dire ce que j'en pense.

Hélas ! je regrette qu'un surcroît de travail m'empêche de faire, même la simple analyse de cet ouvrage.

Toute fois, partie remise n'est pas partie perdue, d'autant plus que je considère comme un devoir, de briser la conspiration du silence qui s'est faite autour du nom de ce romancier canadien-français.

En effet, Vincelas Eugène Dick n'est pas un littérateur d'hier, et certes il appartient aux jeunes écrivains,—presque tous des universitaires,—de remettre devant le public l'œuvre de celui qui leur a consacré une si gentille page dans le *Roi des étudiants*.

Quinze ans se sont écoulés depuis sa publication dans l'*Opinion publique*, néanmoins, je suis persuadé que ceux qui ont lu ce roman—je suis du nombre—n'ont pas encore oublié les types bien canadiens de Desprès, Lafleur, Cardon et Caboulot.

Ce sera d'autant plus à propos que l'auteur doit—paraît-il—rééditer ses ouvrages dans quelque temps.

Donc, à plus tard.

E.-Z. MASSICOTTE.